

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

---



---

### SOMMAIRE :

Communications de la Société : Extrait du Procès-Verbal de la Séance du 13 Déc. 1908 — Distinctions honorifiques — Liste des Membres.  
Notes préhistoriques (G. Logeart).  
L'Homme fossile (Marcellin Boule).  
Observation sur le percement des roches dures à l'époque Néolithique (Bosteaux-Paris).  
Des anciennes fortifications rémoises (H. Demitza).

Découvertes archéologiques régionales: Fouilles gauloises à Ville-sur-Retourne (Fourcart) — A Reims (P. Savy) — A Château-Porcien (A. Larmigny) — A Belval-sous-Châtillon (Laire).

Variétés: La Baguette des Sourciers et la Radiation des corps minéraux (E. Cauly).

Petites Nouvelles.  
Bibliographie régionale.

---



---

## COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

### Extrait du Procès-verbal de la Séance du 13 Décembre 1908

Le 13 décembre, la S. A. C. s'est réunie en Assemblée générale, à 2 heures et demie, dans une des salles de l'Hôtel de Ville à Reims, sous la présidence de M. BOSTEAUX.

Trente-quatre membres étaient présents, six s'étaient fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

LE SECRÉTAIRE donne lecture d'une lettre de M. Nouvion-Jacquet, invitant les membres de la Société à visiter ses collections du Parc de la Haubette. Une commission est nommée pour se rendre à cette invitation.

LE SECRÉTAIRE fait un résumé succinct des travaux de la Société depuis sa fondation et constate qu'elle est en bonne voie de prospérité.

Il est procédé, conformément aux statuts, au renouvellement du Président et des membres du Bureau. M. BOSTEAUX et le Comité sont réélus à l'unanimité.

M. LOGEART, présente un torque et deux bracelets trouvés dans le cimetière hallstien de la Côte des Braies, à Aussonce (Ardennes).

M. SAVY fait connaître le résultat de fouilles gallo-romaines exécutées à Reims, rue Ernest-Renan et rue de Béthéniville.

M. FOURCART donne le résultat de ses recherches à Ville-sur-Retourne (Ardennes), où il a recueilli trois phalères qui font l'admiration des membres présents.

M. BOSTEAUX fait une très intéressante communication sur le percement des roches dures à l'époque néolithique et présente un disque en pierre ayant dû servir à cet usage.

M. LARMIGNY a continué ses fouilles fructueuses à Château-Porcien (Ardennes), et montre quelques échantillons de ses découvertes.

M. FLEURY a apporté une amulette qu'il a trouvée à Vandeuil (Marne) et qui consiste en une sorte de cône en minéral de fer très dur, poli, avec des entailles pour la suspension.

M. GUILLEMART présente à la Société un morceau de bois pétrifié, provenant d'un petit étang situé entre Sacy et Villemange (Marne) et présentant la forme d'une pointe de pieu.

M. LEMAITRE montre une jambe en bronze, recueillie dans un coffret, près de la maison de Convalescence (Reims). Cette jambe qui a dû servir de boîte semble être celle d'une danseuse. Dans une autre sépulture à incinération, M. Lemaître a trouvé une bague en bronze portant une pierre en intaille, sertie dans un chaton de fer. Un vieux plan de Reims, appartenant à la Société a été recopié par M. CARRÉ, avec traduction de M. L'HUYRE. Des remerciements sont adressés à ces deux sociétaires.

MM. GALLOIS et LAIRE présentent: le premier, des objets en silex trouvés dans la montagne d'Avize; le second, différentes pièces en silex, de nombreux débris de poterie gallo-romaine, provenant de Belval-sous-Châtillon (Marne).

Des remerciements sont adressés à M. JADART, pour son intervention en notre faveur auprès de l'Académie de Reims qui nous enverra ses publications en échange de notre *Bulletin*. M. JADART se met à la disposition des Sociétaires pour la visite du Musée archéologique de la ville.

LE TRÉSORIER donne l'état des finances de la Société, qui sont dans un état très satisfaisant. Des félicitations sont votées au Trésorier.

### Distinctions honorifiques

Parmi les distinctions honorifiques du 1<sup>er</sup> janvier dernier, nous relevons avec plaisir celles accordées à deux de nos membres.

M. le D<sup>r</sup> BARILLET est nommé officier de l'Instruction publique et M. RAULLAUX, officier d'Académie.

Nous sommes heureux de leur adresser, au nom de la Société nos plus sincères félicitations.

### Liste des Membres

#### *Présidents d'honneur :*

MM. D<sup>r</sup> GUELLIOT, 9, rue du Marc, Reims.  
D<sup>r</sup> LANGLET, maire de la ville de Reims.

#### *Membres d'honneur :*

MM. E. CHANTRE, Conservateur du Muséum de Lyon.  
O. MONTELIUS, Antiquaire du royaume de Suède, à Stockholm.  
A. de MORTILLET, Président d'honneur de la Société préhistorique de France.

*Président actif :* M. BOSTEAUX-PARIS.

*Vice-Président :* M. E. CAULY.

*Trésorier :* M. H. GARDEZ.

*Vice-Trésorier :* M. H. DEMITRA.

*Secrétaire :* M. G. LOGEART.

*Secrétaire-adjoint :* M. H. DUMAS.

*Membres du Comité :* MM. BOURIN, CHANGE, FOURCART, MALOT, PISTAT.

*Membres honoraires :*

- M<sup>mes</sup> BECRET, Propriétaire, à Pontavert (Aisne).  
BECRET, ferme de Prez-les-Dames (Aisne).  
MM. GODON-VASNIER, Domaine des Marquises, à Prunay (Marne).  
Henri LUCAS, 9, rue du Cardinal-de-Lorraine, à Reims.  
MIGNOT, négociant, 48, boulevard Lundy, à Reims.  
Marquis de NAZELLE, à Guignicourt (Aisne).  
NOUVION-JACQUET, rue Saint-Symphorien, à Reims.

*Membres actifs :*

- MM. ARLLOT (Ernest), Publiciste, 24, place des Marchés à Reims.  
L'Abbé AUBRY, à Cernay-les-Reims.  
AUBRY, Capitaine en retraite à Prosnès (Marne).  
AUTERBE, Instituteur à Bazancourt (Marne).  
BARBRY (Modaïne), Lieutenant des Pompiers à Witry-les-Reims.  
D<sup>r</sup> BARILLET, 1, rue de Talleyrand, Reims.  
BAUDET, Comptable à la Maison Pommery, Reims.  
BAUDON (Honoré), Professeur, 9, rue Linard à Reithel (Ardennes).  
BAUDON (Albert), Publiciste, 53, rue Courmeaux à Reims (Marne).  
BAUSSERON (Georges), 14, rue Saint-André à Reims.  
Comte BEAUPRE, 18, rue de Serre à Nancy.  
BECRET, Cultivateur à Pontavert (Aisne).  
BECRET (César), Ferme de Prez-les-Dames (Aisne).  
BERTOZZI, Sculpteur, rue de Châtivesle à Reims.  
BIDAUT, Propriétaire à Isles-sur-Suippes (Marne).  
BOQUILLON, Instituteur à Bouconville (Ardennes).  
BOSTEAUX-PARIS, Maire de Cernay-les-Reims (Marne).  
BOSTEAUX-COUSIN, Cultivateur à Lavannes (Marne).  
BOURDON, Hôtelier à Rozel-Saint-Albin (Aisne).  
BOURIN (Auguste), Propriétaire à Witry-les-Reims.  
BUARD (Gaston), Adjoint au Maire, Witry-les-Reims.  
CARLIER (Jules), Propriétaire à Bray (Ardennes).  
CARRE, Corroyeur, rue de Cernay, Reims.  
CARRE (Léon), Propriétaire à Maubert-Fontaine (Ardennes).  
CATHELIN (Désiré), Propriétaire à Witry-les-Reims.  
CAULY (Emile), Ingénieur-expert, 8, rue de Pouillon, Reims.  
CHANCE (Gaston), Viticulteur à Mailly (Marne).  
Abbé CHEVALLIER, Archéologue à Montbré (Marne).  
COQUART (Albert), Hôtelier à Bazancourt (Marne).  
COLMON, Antiquaire, 69, rue de Vesle, Reims.  
D<sup>r</sup> COTARD, 147, Grande-rue à Argenteuil (Seine-et-Oise).  
COTRET (Emile), Dessinateur, 26, rue Chanzy à Reims.  
COUVREUR-PERIN, Propriétaire à Rilly-la-Montagne (Marne).  
DAZY, Maire à Witry-les-Reims.  
DEBRUGE, commis principal des Postes à Constantine (Algérie).  
DELETTRE, Charron à Rozel-Saint-Albin (Aisne).  
DELORME (Emile), Instituteur au Châtelot (Les Essarts-Les-Sézanne (Marne)).  
DEMITRA, Cantonnier-chef, rue de la Neuville, 44.  
DEMOLIN, Régisseur de la ferme des Marquises, à Prunay (Marne).  
DESFORGES, Maire à Villedommange (Marne).

- MM. DOUET, Numismate à Valmondois (Seine-et-Oise).  
DULOT, Cultivateur à Bazancourt (Marne).  
DUMAS, Contrôleur des Mines, 27, rue de Châtivesle, Reims.  
DUPUIS, Instituteur à Grivy-Loisy (Ardennes).  
ERNEST (Théophile), 147, rue du Barbâtre à Reims.  
EVELOY, Bibliothécaire à l'Ecole de Médecine à Reims.  
FLEURY, Directeur d'usine à Isles-sur-Suippe (Marne).  
FOREST, Docteur en médecine à Saint-Erme (Aisne).  
FOURCART, Archéologue à Juniville (Ardennes).  
FROMENT, Capitaine au 132<sup>e</sup> de ligne, Reims.  
GACHE fils, Hôtelier à Ay (Marne).  
GALLOIS, Caviste, 15, boulevard Carteret, Reims.  
GARDEZ, Hôtelier, 2, rue de Pouilly, Reims.  
GAY, Propriétaire à Witry-les-Reims.  
GERARD (Alfred), 15, rue Chanzy, Reims.  
GILLET, Employé, 34, rue de Clairmarais, Reims.  
GOBENSE (Lucien), 56, rue de Bétheny, Reims.  
GOURY (Georges), Avocat, 5, rue des Tiercelins à Nancy.  
GOUX (Charles), Ingénieur, rue Chappe à Paris (XVIII<sup>e</sup>).  
GRIVET (Paul), Receveur des domaines, Neuilly-St-Front (Aisne).  
D<sup>r</sup> GUILLAUME, 26, rue de Bourgogne, Reims.  
GUILLEMART (Lucien), Viticulteur à Sacy (Marne).  
GUILLOCHIN, Chimiste à Saint-Brice (Marne).  
HELLUY, Rédacteur en chef du *Courrier de la Champagne*, Reims.  
HENAULT, Archiviste à Valenciennes (Nord).  
HEUZE, Commandant en retraite à Sézanne (Marne).  
HUTIN, Peintre sur verre, 55, rue de Thillois, Reims.  
JACTAT, Maire de Puisieux (Marne).  
JADART, Conservateur du Musée, 15, rue du Couchant, Reims.  
JANISSON, Propriétaire à Mailly (Marne).  
JEAN (Noël), Archéologue à la Tour-Saint-Max, par Nancy.  
JOURON (Léon), Conservateur du Musée à Avize (Marne).  
LACOUUDRE, Mécanicien, 20, chemin de Cormontreuil, Reims.  
LAIRE, Instituteur à Belval-sous-Châtillon (Marne).  
D<sup>r</sup> LAMIABLE, à Château-Porcien (Ardennes).  
LAURENT, Professeur au Lycée, 30, rue de Bourgogne, Reims.  
LEE, Dentiste, 2, rue Thiers, Reims.  
LECLERE, Etudiant en médecine à Bazancourt (Marne).  
LECLERE, Juge de Paix du canton de Bourgogne, Witry-les-Reims.  
LECLERQ (Remy), Propriétaire à Aguilcourt (Aisne).  
LEGRAND, Instituteur à L'Ecaille (Ardennes).  
LEMAITRE, Comptable, boulevard Jamin, 62, Reims.  
LEMAITRE, Mécanicien, boulevard Jamin, 62, Reims.  
LEONARD, Peintre, 18, rue des Filles-Dieu, Reims.  
LEPREUX-HENNECART, Fabricant de vernis à Lille (Nord).  
L'HUYRE, Publiciste à Isles-sur-Suippe (Marne).  
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT à Witry-les-Reims.  
LIVERNEAUX, Hôtelier à Berry-au-Bac (Aisne).  
LOGEART, Instituteur, 32, rue Libergier, Reims.  
MALOT, Marchand de Cycles, 39, rue de Mars, Reims.

- MM. MARCHET (Gaston), 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Musique de Paris, 108, rue Blomet, Paris (xv<sup>e</sup>).  
MARGOTIN, Architecte, 19, rue du Cardinal-de-Lorraine, Reims.  
MAROT (Henri), 25, rue Bergère, Paris.  
MARTIN (L.-M.), Receveur des Contributions indirectes à Cernay-les-Reims.  
D<sup>r</sup> MATHIS à Witry-les-Reims.  
D<sup>r</sup> MEUGY, à Reihel (Ardennes).  
MEURISSE, Représentant de Commerce, 33, rue de Tambour, Reims.  
MINARD, Marchand de meubles, rue Gambetta, Reims.  
MIQUEROLLE, Instituteur à Witry-les-Reims.  
MOREAU-BERILLON, Professeur d'Agriculture, 12, rue du Faubourg-Cérés, Reims.  
MOZET, Fabricant de biscuits, rue Lesage, Reims.  
MULLER, Bibliothécaire à l'Ecole de Médecine, Grenoble (Isère).  
NEVEU, Notaire à Beaurieux (Aisne).  
ORBLIN, Fouilleur, Gardien du Musée, avenue de Bétheny, Reims.  
PAGES-ALLARY, Archéologue à Murat (Cantal).  
PECHEUX, Instituteur au Châtelet-sur-Retourne (Ardennes).  
PETITFILS, Avocat à Charleville (Ardennes).  
PETRE, Propriétaire à Heutrégiville (Marne).  
PISTAT-FERLIN, Propriétaire à Bezannés (Marne).  
POTAUFEU, Propriétaire à Cormontreuil (Marne).  
RAULLAUX, Directeur du Service des Eaux, Reims.  
D<sup>r</sup> RAVAUX à Witry-les-Reims.  
ROBERT-HOUSSIN, Antiquaire, 79, rue Chanzy, Reims.  
ROLAND, Instituteur à Villevenard (Marne).  
RONNIN (Paul), Ancien juge de Paix, 73, rue Libergier, Reims.  
ROUSSELLE, Archéologue à Bazoches (Aisne).  
De SARCILLY, Notaire à Beine (Marne).  
SAVY, Entrepreneur de maçonnerie, 29, rue de l'Arquebuse, Reims.  
SCHMIT (Emile), Pharmacien à Châlons-sur-Marne.  
TESSIER (Abel), Mécanicien, 14, rue Warnier, Reims.  
THEVENET, Marbrier, 42, rue Chanzy, Reims.  
THIERY (Ch.), Prote d'imprimerie, 7, rue de Soissons, Reims.  
THOMAS, Instituteur à Sept-Saulx, Marne.  
VARACHE, Receveur de l'Enregistrement à Oulchy-le-Château (Aisne).  
VASSY, Pharmacien à Vienne (Isère).  
VIARD, Propriétaire à Witry-les-Reims.  
WAPPELMANN (Maurice), 17, avenue de la Gare, Châlons-s.-Marne.

## NOTES PRÉHISTORIQUES <sup>(1)</sup>

Nous allons commencer l'étude des pièces les plus intéressantes du Musée de Reims; avant d'entreprendre ce travail il nous a semblé utile de donner quelques explications pour ceux de nos lecteurs qui ne sont pas encore familiarisés avec l'archéologie préhistorique ou paléolithologie ou plus simplement paléolithologie, étude de l'origine et du développement de l'homme avant l'histoire. Elle se divise en trois parties : étude de l'homme tertiaire, de l'homme quaternaire, de l'homme actuel, comprenant l'âge de la pierre, l'âge du bronze, l'âge du fer.

D'après les observations les plus sérieuses, l'apparition de l'homme sur la terre remonterait de 200 à 240.000 ans. Nous sommes loin des évaluations bibliques !!!

Sans vouloir discuter si l'homme descend du singe, contentons-nous d'indiquer qu'il existait à l'époque tertiaire un être, qui, s'il n'était pas l'homme, n'était pas non plus le singe, savait faire usage du feu dont il se servait pour éclater les pierres : c'est le *Précurseur de l'homme*. En tous cas il est certain que des races humaines ont habité nos régions dès les premiers siècles de l'époque quaternaire.

Les premiers hommes ont employé pour leurs outils et leurs armes différentes pierres, mais surtout le silex. Or la taille du silex se présente sous quatre manières distinctes, indiquant un travail intentionnel :

- 1° Eclatement par le feu.
- 2° Percussion.
- 3° Martellement.
- 4° Pression.

Le silex, fortement chauffé, se fend, éclate, se couvre de craquelures au moment de son refroidissement subit : c'est l'étonnement, l'éclatement. De plus l'action de la chaleur peut

(1) Nous adressons nos plus sincères remerciements à M. A. de Mortillet qui a bien voulu mettre ce travail au courant des dernières découvertes et nous communiquer les clichés pour faciliter l'étude de l'industrie de l'homme préhistorique.

décolorer le silex comme le fait également l'exposition prolongée à l'air et aux actions atmosphériques.

Quand on frappe intentionnellement un silex pour en détacher des éclats (et il faut pour cela une face à peu près plane), il se produit au-dessous de l'endroit frappé une convexité sur un des morceaux séparés, et en regard, sur l'autre morceau, une concavité correspondante : c'est le conchoïde de percussion, qui suffit à caractériser un silex taillé à indiquer une intervention voulue, car il ne se produit pas dans les éclats brisés naturellement. On désigne parfois, mais improprement, le conchoïde sous le nom de bulbe de percussion.

Le martellement est l'action de tailler la pierre à coups répétés et donnés avec plus ou moins de force, suivant les besoins dans des directions diverses. Le martellement dessine la forme des objets.

La pression consiste à appuyer les parties minces d'un silex contre un corps résistant et à les faire éclater par menus morceaux. C'est le plus ordinairement avec un os qu'on pratiquait ces pressions ou retouches, habituellement régulières, contiguës et n'existant que d'un seul côté.

Plusieurs classifications ont été proposées pour les études préhistoriques. Nous adopterons celle de M. G. de Mortillet, si simple, si claire, si précise (1).

Il partage l'âge de la pierre en trois périodes comprenant différentes époques qui sont en commençant par les plus anciennes :

PÉRIODE ÉOLITHIQUE	}	<i>Thenarysien</i> <i>Puycournien</i>
PÉRIODE PALÉOLITHIQUE (pierre taillée)	}	<i>Chelléen</i> <i>Moustérien</i> <i>Solutréen</i> <i>Magdalénien</i>
PÉRIODE NÉOLITHIQUE (pierre polie)	}	<i>Robenhausien</i>

(1) Voir pour de plus amples renseignements :

*Le Préhistorique*, par G. de MORTILLET.

*La classification paléolithologique*, par A. de MORTILLET.

1909  
Amiens  
n. 244  
? ?

**Epoque éolithique.** — L'époque Thenaysienne tire son nom de Thenay, localité de Loir-et-Cher, où l'abbé Bourgeois a trouvé dans des marnes d'eau douce (dépôts tertiaires) des silex ayant subi l'action du feu et portant des traces manifestes de retouches.

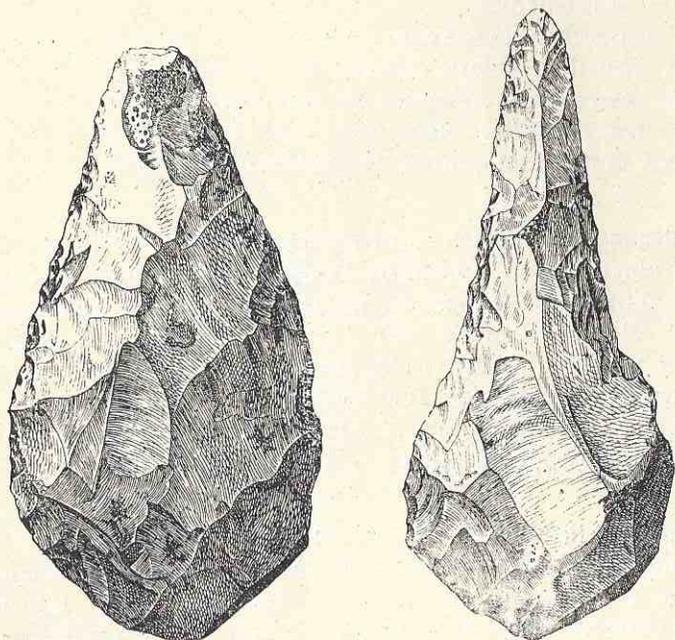
L'époque Puycournienne est ainsi appelée de Puy Courny, près d'Aurillac (Cantal), où en 1877, M. J.-B. Rames trouvait, dans des couches de sables quartzeux et d'argile blanchâtre, des silex, non plus éclatés par le feu, mais par percussion ; ce qui indique un progrès industriel considérable.

**Epoque paléolithique.** — Si malgré les découvertes les plus convaincantes on a contesté l'existence à l'époque tertiaire, d'un être qui n'était encore que le Précurseur de l'homme, il n'en est pas de même pour l'époque quaternaire où la présence de l'homme est si clairement démontrée que personne ne songe plus à la nier. Tout d'abord faisons remarquer que le climat et la surface du sol ont subi pendant le quaternaire de profondes modifications.

**Epoque chelléenne.** — Le début fut chaud et humide, c'est l'époque chelléenne. C'est à Saint-Acheul, plateau qui domine Amiens que se trouve un des premiers gisements explorés par Boucher de Perthes. On a reconnu que le gisement de Saint-Acheul n'est pas pur de tout mélange et G. de Mortillet a choisi, pour donner le nom à cette époque, la station de Chelles (Seine-et-Marne).

L'industrie, très primitive, ne comprend à proprement parler, qu'un instrument, le *coup de poing* (appelé par les ouvriers, qui le découvrirent, *Langue de chat*). Il est facilement reconnaissable, et quoiqu'il présente de nombreuses variations de forme et de détails, il se rapproche toujours de l'amande. Il est le plus souvent en silex, mais on en rencontre en quartzite ou grès, etc., et tout porte à croire qu'il n'était pas destiné à être emmanché, mais était tenu à la main. Généralement taillé à grands éclats sur les deux faces, il a dû être employé comme outil à tout faire, étant le premier, le seul instrument de l'homme, la première arme ayant été la branche détachée du tronc pour servir de massue, de casse-tête.

Le seul débris osseux certain de l'homme de cette époque que nous connaissons est la mâchoire inférieure récemment trouvée en Allemagne, à Maurer, près de Heidelberg. Elle



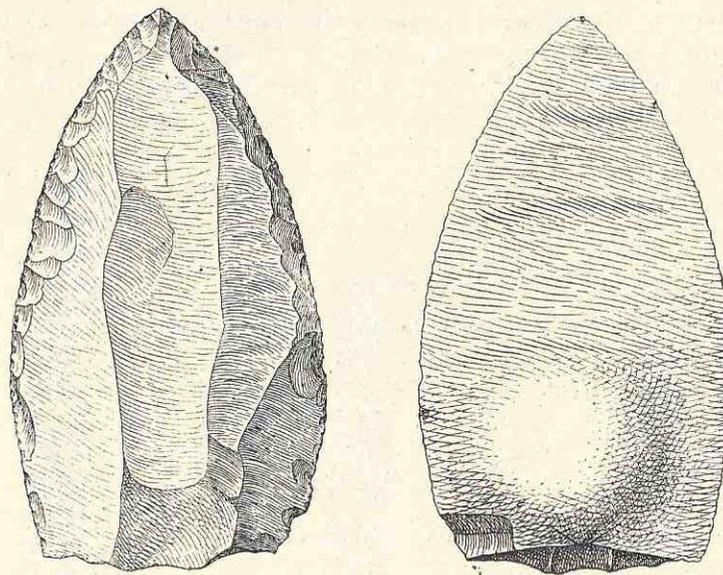
COUP DE POING — CHELLÉEN

COUP DE POING — CHELLÉEN

présente des caractères simiens très marqués, mais les dents sont déjà celles de l'homme.

**Epoque moustérienne.** — La deuxième époque de la période de la pierre taillée, tire son nom du Moustier, commune de Peyzac (Dordogne). Il s'y trouve une grotte et une station préhistorique en plein air. L'époque moustérienne a vu s'accomplir les grands phénomènes de la période glaciaire. L'humidité de l'air était très grande et la température un peu inférieure à celle de nos jours, mais plus régulière. Pendant le Chelléen, l'homme pouvait aller nu ; l'abaissement de la température obligea l'homme à se couvrir ; de nouveaux besoins l'amènèrent à modifier son outillage, à habiter les

cavernes. Pour préparer et ajuster les peaux qui composèrent ses vêtements, il a imaginé le racloir, le perçoir. L'instrument chelléen est volumineux, celui de l'époque moustérienne est moins gros, plus aminci, plus pointu, mieux taillé, retou-



POINTE (face) — MOUSTÉRIEN

POINTE (revers) — MOUSTÉRIEN

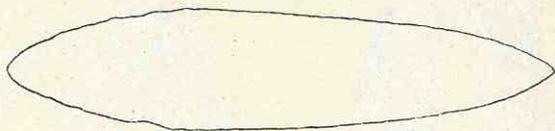
ché sur les côtés. Les éclats, négligés pendant la période précédente sont utilisés, transformés en *pointes*, en *racloirs*, en *lames*, en *scies*. Une seule des deux faces est retouchée. Les outils de l'homme moustérien sont ordinairement en silex, mais il en existe aussi en roches locales diverses.

Les découvertes d'ossements de cette époque, faites en différents endroits (Néanderthal, entre Dusseldorf et Elberfeld ; Spy, en Belgique ; Le Moustier, dans la Dordogne ; La Chapelle-aux-Saints, dans la Corrèze), nous permettent de déterminer la structure de l'homme primitif.

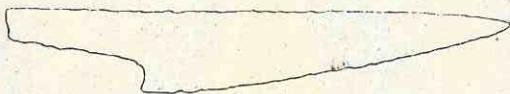
Sa taille ne dépassait pas la moyenne d'aujourd'hui ; il était fortement musclé mais différait de l'homme actuel surtout par la tête. Il avait le menton fuyant en arrière, le front

étroit, fuyant, les arcades sourcillières très proéminentes, la tête oblongue. C'est la race chelléenne ou de Néanderthal.

**Epoque solutréenne.** — Le nom de la troisième époque paléolithique vient de Solutré, station des environs de Milly, dans le Mâconnais (Saône-et-Loire). La lame et le racloir caractérisent le Moustérien : la pointe en *feuille de laurier* et la *pointe à cran* distinguent le Solutréen ; le racloir est remplacé par le grattoir. C'est une lame de pierre, retouchée réguliè-



POINTE EN FEUILLE DE LAURIER — SOLUTRÉEN INFÉRIEUR



POINTE A CRAN — SOLUTRÉEN SUPÉRIEUR

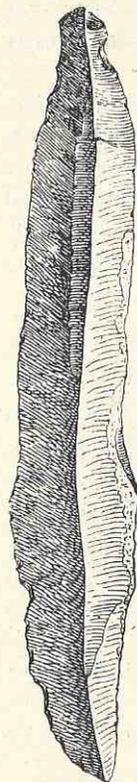
ment de façon à ce que le sommet décrive un arc de cercle à bord tranchant. La pointe en feuille de laurier, dont le nom indique la forme, est taillée avec beaucoup de soin sur les deux faces et aux extrémités, ce qui la distingue nettement de la pointe moustérienne. Elle servait de poignard ou javelot ; elle est en silex, quelquefois en calcédoine et en cristal de roche.

Les pointes à cran ne sont façonnées que d'un seul côté et portent un cran, ce qui facilitait l'emmanchement. Les pièces solutréennes sont minces, légères, élégantes ; c'est à ce moment que la taille de la pierre atteint son apogée.

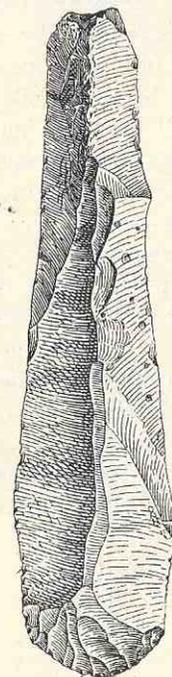
Les grattoirs devaient avoir des usages multiples, car ils sont très abondants. L'industrie solutréenne, qui sur la fin de l'époque comprend quelques outils en os peut se rencontrer dans des grottes ou en plein air. L'art prend naissance à la fin du Solutréen, comme le montrent les deux sculptures sur

Pierre, trouvées à Solutré et représentant probablement des rennes. Nous n'avons aucun document certain sur l'homme de cette époque. L'homme de Menton serait robenhausien et les sépultures trouvées à Solutré plus récentes. Pendant cette période le climat est devenu moins humide, l'été étant plus chaud et l'hiver plus froid ; les glaciers ont rétrogradé. En somme, le climat était plutôt doux.

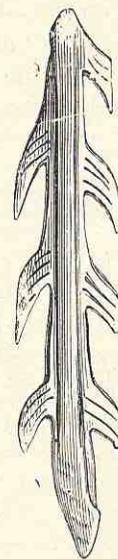
**Epoque magdalénienne.** — La caverne de la Madeleine qui a servi à désigner la quatrième époque de la pierre taillée est



LAME — MAGDALÉNIEN



GRATTOIR — MAGDALÉNIEN



POINTE  
DE HARPON  
EN BOIS  
DE RENNE  
MAGDALÉNIEN

située dans l'arrondissement de Sarlat (Dordogne). Les instruments en os ou en corne de renne sont fréquents et caracté-

ristiques à cette époque. Les objets en silex ou en pierre n'ont plus la même finesse de taille, ni l'élégance de forme du Solutréen. C'est l'âge des pendeloques, (coquilles et souvent canines percées à la racine) ; des aiguilles à chas, plus rarement à tête ; des sagaies ; des harpons ; d'objets en corne de renne, connus sous le nom de bâtons de commandement ; des poignards-poinçons ; des burins, lames de silex assez longues, taillées en biseau. L'art qui avait pris naissance à la fin du Solutréen s'est développé et les nombreux objets sculptés que l'on a recueillis de cette époque témoignent d'un sentiment artistique très élevé et d'une véritable habileté d'exécution. Les matières employées à cet usage furent d'abord la pierre, puis les os et plus rarement l'ivoire et même les dents.

La faune et la flore du Magdalénien ont permis d'en déterminer le climat. La différence des températures était très forte, par suite de la grande sécheresse de l'air et les glaciers ont continué à rétrograder ; cependant la température était plutôt sèche et froide. Il est donc tout naturel que l'homme qui de tout temps a plus ou moins occupé les grottes et cavernes ait recherché à ce moment l'abondance des grottes habitées à l'époque de la Madeleine.

En dehors de l'homme écrasé de Laugerie-Basse (commune de Tagac, Dordogne), du squelette de Chancelade (près de Périgueux, Dordogne) et de la mâchoire d'Arcy (Yonne), nous avons peu d'ossements authentiques de l'homme magdalénien, mais les représentations artistiques de l'espèce humaine sont nombreuses. Des observations qui ont été faites, nous pouvons conclure que l'homme était alors fortement musclé, très fort, très vigoureux, grand marcheur ou coureur, ce qui convenait à son existence de nomade, de chasseur et de pêcheur.

Comme ses prédécesseurs, il n'enterrait pas ses morts et n'avait aucune espèce de religion.

(A Suivre).

G. LOGEART.

## L'HOMME FOSSILE

*Nous empruntons au journal Le Matin l'article suivant publié sous la signature de M. Marcellin Boule, professeur au Muséum national d'histoire naturelle :*

D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Ces deux questions troublent et troubleront toujours l'humanité pensante. Après le problème angoissant de nos destinées, le problème de nos origines, d'une solution peut-être moins difficile, est celui qui passionne le plus tout le monde. On l'a bien vu, ces jours derniers, par le bruit que la découverte d'un squelette d'homme fossile a fait dans les journaux. Comme cette découverte a été parfois déformée ou mal interprétée, j'accepte avec plaisir l'offre du *Matin* de publier dans ses colonnes une brève mise au point des questions qu'elle soulève.

La notion de l'existence de l'homme *fossile*, c'est-à-dire de l'existence d'un homme à une époque géologique antérieure à l'époque actuelle, d'un homme ayant vécu en compagnie de grands animaux d'espèces éteintes, est une conquête de la science moderne. Ce n'est, en effet, qu'en 1860, à la suite des découvertes et des efforts persévérants d'un grand Français, Boucher de Perthes, que cette notion fut acceptée par la science officielle.

Les témoignages fournis par la géologie sont de deux sortes. Les premiers consistent dans la présence, au sein de terrains dits *quaternaires* (parce qu'ils correspondent à la quatrième grande époque de l'histoire de la terre), d'ossements humains fossilisés, c'est-à-dire plus ou moins pétrifiés, comme les ossements d'animaux d'espèces perdues. Les seconds comprennent des objets portant la trace d'un travail intentionnel, c'est-à-dire des produits d'une industrie primitive, ordinairement des pierres grossièrement travaillées. Les instruments fabriqués par l'homme fossile se rencontrent dans une multitude de localités. Les ossements humains, de conservation bien plus difficile, sont beaucoup plus rares.

Nous savons aujourd'hui que l'homme fossile de nos pays a traversé deux phases principales. D'abord, une phase au climat chaud : des hippopotames fréquentaient nos rivières ; des éléphants et des rhinocéros de type africain, des cerfs,

*Correspondant 25 Nov. 1906 p. 653*

des singes vivaient avec lui au milieu d'une riche végétation. Puis, une phase au climat froid : le ciel se voile, la neige tombe, les glaciers des montagnes envahissent les plaines, les hippopotames émigrent, les éléphants et les rhinocéros prennent d'épaisses toisons, le renne descend des contrées boréales. C'est l'époque dite du mammouth, pendant laquelle l'homme se réfugie dans des cavernes pour se protéger contre les injures d'un climat des plus rudes.

On ne connaît aucun débris osseux de l'homme de la première phase ; on n'a que ses instruments. De la seconde phase, nous possédions déjà quelques morceaux de crânes et des os des membres. Le squelette trouvé dans une grotte de La Chapelle-aux-Saints (Corrèze) par MM. les abbés Bouyssonie et Bardon, et reconstitué au laboratoire de paléontologie du Muséum, remonte également à cette époque. Mais il s'agit ici d'un document beaucoup plus complet, qui nous permet de fixer les principaux traits du plus lointain de nos ancêtres actuellement connus.

La partie la plus intéressante est, naturellement, la tête. Elle frappe d'abord par ses dimensions très considérables, eu égard surtout à la faible taille de son ancien possesseur (1 m. 60 environ). Elle frappe ensuite par son aspect bestial, ou, pour mieux dire, par tout un ensemble de caractères simiens : grande épaisseur des os, aplatissement de la boîte cérébrale, fuite exagérée du front, saillie énorme des arcades sourcilières, développement et projection en avant de la face, qui ressemble à une sorte de museau, nez très large, absence de menton à la mâchoire inférieure, qui est très robuste, etc.

Cette tête est pourtant humaine ; elle est de beaucoup supérieure à celle des singes les plus élevés, par exemple du chimpanzé, mais elle est non moins nettement inférieure à celles de tous les types humains de l'époque actuelle. Nous savons, d'ailleurs, par les objets trouvés avec son squelette, que l'homme de la Chapelle-aux-Saints, si primitif au point de vue physique, était aussi très primitif au point de vue intellectuel. Ses outils et ses armes devaient se réduire à quelques morceaux de bois et à quelques pierres grossièrement travaillées.

Deux graves questions m'ont été posées maintes fois à son sujet depuis quelques jours.

La première est celle-ci : « Quel âge peut-on attribuer à l'homme fossile de la Corrèze » ? J'ai dû répondre que, dans l'état actuel de la science, il nous était impossible d'indiquer son antiquité en années, en siècles et même en millénaires ; que, d'ailleurs, les raisonnements les plus variés aboutis-

saient tous à des nombres très élevés. Je ne saurais entrer ici dans le détail de ces opérations. Mais, sans crainte de me tromper, je peux évaluer cette antiquité à 20.000 ans au moins, et j'ajoute qu'un chiffre plus élevé serait probablement plus près de la vérité.

« Votre fossile, m'a-t-on demandé ensuite, confirme-t-il la théorie que l'homme descend du singe ? » Cette seconde question, plus délicate encore que la première, est ordinairement mal posée. Les naturalistes ne connaissent pas *le* singe, mais *des* singes, très différents les uns des autres. Les plus élevés, dits anthropoïdes, ne sauraient être considérés ni comme ancêtres, ni comme nos frères ; tout au plus pouvons-nous les regarder comme des arrière-petits-cousins. Ce sont leurs ancêtres à eux qui ont pu être les frères des ancêtres de l'homme. Il s'agit donc de savoir s'il y a eu, dans les temps géologiques, des êtres présentant des caractères intermédiaires entre le groupe des anthropoïdes et le groupe humain. Actuellement, on l'a dit souvent avec raison, il y a un abîme entre les singes les plus élevés, tel que le chimpanzé, et les hommes les plus inférieurs, les Australiens par exemple. Mais il semble bien que les découvertes paléontologiques diminuent cet abîme. A cet égard, le pithécantrophe de Java, d'un côté, l'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints, d'un autre côté, me paraissent avoir la plus grande valeur démonstrative. L'homme lui-même n'échappe donc pas à la loi générale de l'évolution des êtres, qui est essentiellement une loi de progrès ; son origine animale semble de moins en moins douteuse. Et ceci ne saurait avoir rien d'affligeant, car les origines les plus humbles sont parfois les plus glorieuses, et n'est-il pas infiniment plus honorable de descendre d'un singe perfectionné que d'un ange déchu ?

## OBSERVATION SUR LE PERCEMENT DES ROCHES DURES à l'Epoque Néolithique

Dans une séance de la Société préhistorique de France en mai 1908, M. A. Doigneau a présenté à la Société une étude très curieuse sur le forage des roches dures à l'époque néolithique. Je crois utile de vous communiquer ici le texte des discussions que cette étude a suscitées, en vous présentant ensuite quelques

observations personnelles dans l'intérêt de la science préhistorique, au sujet de cette industrie de nos ancêtres.

Voici ce qui est dit sur ce rapport.

« M. DOIGNEAU. — Je désirerais faire quelques remarques au sujet du perçage des trous dans les outils de pierre. Votre Président vient de vous montrer quelques silex, nommés Retouchoirs par quelques palethnologues, mais qu'il croit destinés au forage de la pierre. Quelques Collègues ont cru devoir décrire à nouveau les deux manières bien connues de faire cette opération, soit avec un roseau, soit avec un bout de bois pointu ; mais dans tous les cas avec un corps *tendre* entraînant du sable mouillé. Et naturellement les partisans du forage par le végétal, comme les partisans du forage par la pierre, ont donné toutes les raisons qui pouvaient militer en faveur de leur système, sans chercher s'il ne pourrait pas se faire que chacun des adversaires eût raison et que les deux méthodes, au lieu de s'exclure, pussent se compléter. C'est pourtant ce qui me semble être l'expression de la vérité ; et, pour s'en convaincre, il n'y a qu'à étudier les deux procédés dans tous les détails de l'opération.

« Examinons d'abord le cas du perçage par un bâton de bois pointu. Ce travail doit se diviser en quatre opérations successives, bien distinctes et nécessaires.

« Il faut d'abord sur la surface de la pierre à travailler et dans l'axe du trou à percer, faire, avec une pierre très dure en piquant et en martelant, faire dis-je une amorce de perçage, une petite cavité où pourra se loger, avec le sable mouillé, l'extrémité du bâton sans risquer de dévier en tournant. Il est absolument impossible de négliger cette opération qui correspond en mécanique au coup de pointeau et à l'amorçage que fait l'ouvrier, avant d'engager définitivement son forêt. On arrive ensuite à l'opération principale : celle du forage proprement dit par le frottement du bâton avec addition continue de sable et d'eau, ce n'est pas le corps tendre qui use le corps dur. L'eau facilite la désagrégation des molécules du corps dur et le sable est l'agent actif du forage, le bois servant à l'entraîner et à le maintenir suivant la force et l'habileté de l'ouvrier. »

Au point de vue mécanique, ce très intéressant rapport ne nous dit pas comment était agencé l'appareil pour donner la pression nécessaire au forage, c'est ce motif qui m'oblige de vous entretenir aujourd'hui du moyen présumé employé par l'homme néolithique.

L'appareil devait se composer d'un bâton ou pivot dressé verticalement et d'un disque ou volant emmanché horizontalement à une certaine hauteur autour du pivot, ce bâton devait dépasser

le disque et devait être maintenu par une traverse percée d'un trou pour permettre à l'appareil de tourner librement.

Je vous présente ici un disque ou volant que j'ai recueilli à la station du Sierdon à Berru. Ce disque qui est en pierre tendre mesure 0 m. 34 de diamètre, sur 0 m. 05 d'épaisseur à la partie centrale pour finir en couteau à son pourtour. Le trou central où devait passer le pivot mesure 0 m. 04 de diamètre, le poids de ce disque est de 8 kilos, il ne peut avoir été employé à l'usage de meule, et comme des marteaux perforés en quartzite ont été recueillis dans cette station, ce disque a pu servir de poids rotatif pour le percement de ces marteaux. Quant au mouvement de rotation, il pouvait être donné soit à la main en tournant le disque ou au moyen d'une corde tournée autour du pivot.

BOSTEAUX-PARIS.

---

## DES ANCIENNES FORTIFICATIONS RÉMOISES

---

En septembre 1907, rue Andrieux, face à la rue Coquebert, la maison Werlé faisait exécuter de gros travaux de terrassements à l'usage de caves. Là, le sol fouillé à une grande profondeur, dix mètres environ, laissait voir une énorme cavité ayant quarante mètres de long sur quinze de large.

Sur l'une des faces de cette fouille, vers l'Est, l'on remarquait un profil nettement dessiné représentant l'escarpe d'une fortification importante. Ce reste de retranchement est sans contre-dit du moyen-âge ; il se trouve peu éloigné de l'ancien fossé des dernières fortifications de Reims démantelées au milieu du siècle dernier ; ce fossé passait par le boulevard Lundy, appelé anciennement boulevard du Temple.

Pour étayer cette supposition, plusieurs preuves indiscutables se rencontrent dans cette fouille et dans la coupe de ce profil. De l'industrie gauloise, aucune trace, aucun débris, rien en rapport avec cette époque. Au contraire, l'époque gallo-romaine laisse son empreinte bien marquée à plusieurs endroits et prouve, de la sorte, comme nous allons le voir plus loin, la création de cette fortification après la domination romaine, c'est-à-dire aux premiers temps de l'époque du moyen-âge.

*1<sup>re</sup> Preuve.* — Les terres du remblai, d'une couleur grise assez foncée, se composent de crayons mélangés avec de la terre végé-

fale. Dans la première partie de l'escarpe, qui forme au tiers de sa longueur un contre-fossé, dont le fond se trouve à six mètres du sol, nous avons rencontré les ruines d'une habitation romaine. Les deux murs existant sont coupés en biais par le passage ou profil de ce fossé et accusent la fondation de ce retranchement après cette construction où nous avons trouvé les restes d'une ancienne grille de cette époque. Cette grille (1), en très mauvais état, se compose de rectangles avec étoiles dans les angles pour en faciliter la défense ; elle mesure 0 m. 80 sur 0 m. 70, d'un beau travail, les fers sont placés l'un sur l'autre et tenus par des rivets.

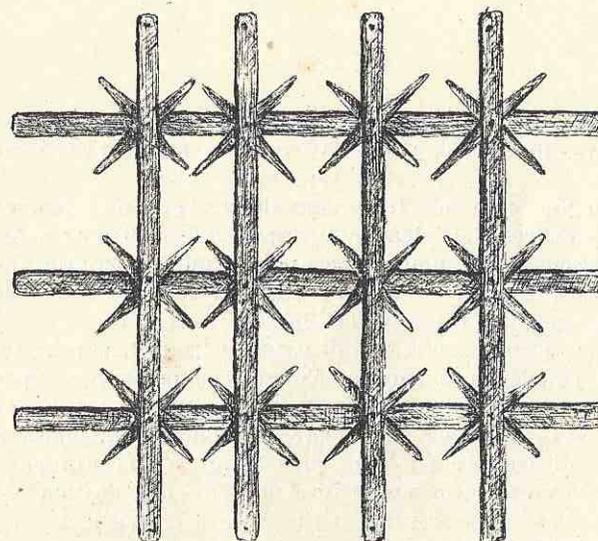
2° *Preuve.* — Parallèlement à la rue Andrieux, sur la face de la fouille Sud, l'on aperçoit bien marqué le profil d'une voie romaine, probablement la voie allant vers Bétheny, l'ayant déjà trouvée à plusieurs endroits parallèlement à la rue Coquebert. Cette voie dont le macadam a plus de 0 m. 70 d'épaisseur, se trouve coupée par le passage du fossé de cette fortification.

3° *Preuve.* — Dans le profil de l'escarpe et sur le fond du fossé, à 7 mètres de profondeur, nous rencontrons un puits carré de l'époque romaine, fait avant cette fortification, car les terres du remblai de ce puits ne sont pas les mêmes que celles ayant servi au remblai du fossé ; elles sont au contraire, celles que l'on remarque ordinairement dans les puits de cette époque, débris de constructions mélangés de terres gréveuses. Plusieurs puits semblables, trouvés au niveau du fond de ce fossé sont dans les mêmes conditions et de l'un de ces puits nous possédons une anse d'amphore marquée L.C.SOL.

Done, pour cette première fortification, nous pouvons résumer ainsi : la construction coupée en biais par le profil du fossé, existait avant ce dernier ; la voie romaine, également coupée dans cette partie, nous prouve sa construction avant cette fortification ; les puits remblayés d'une terre différente du fossé, existaient également avant ce dernier. De tout ceci, on peut affirmer que cette enceinte d'une forme elliptique, serait du moyen-âge, nous en avons déjà donné plusieurs preuves dans notre ouvrage *Autour de Reims antique*.

Au contraire, à notre point de vue, l'enceinte de l'ancienne Durocortorum, serait celle qui passe en bordure des rues de Contrai, des Murs, des Moissons, du Cardinal-Gousset et de Bétheny, cette dernière est coupée par cette enceinte à la hauteur de la rue Clicquot-Biervache ; d'ailleurs comme preuves certaines, nous possédons plusieurs objets recueillis dans des fouilles exé-

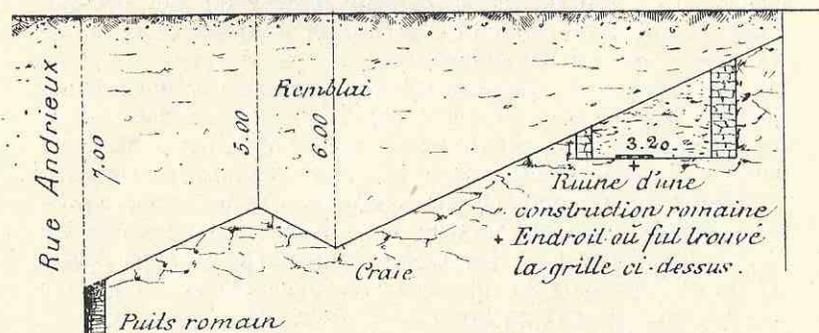
(1) Cette grille a été acquise par M. Henri Menu qui en a fait don au Musée de la Ville de Reims.



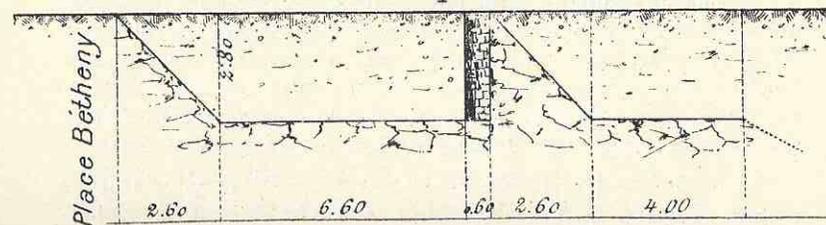
Echelle de 0<sup>m</sup>10 par mètre

Grille Gallo-romaine

Profil rue Andrieux



Profil rue et place Bétheny



Rue de Bétheny.

H. Demitra.

Echelle 0<sup>m</sup>005 p. m.

cutées sur le passage du fossé de cette fortification dans le courant des années 1906, 1907, 1908 et rencontré à quatre endroits différents.

Sur la fin de l'année 1906, dans des travaux de terrassements en sous-œuvre, M. Valentin (François), rencontra ce fossé rue des Moissons, 14, à une distance de 25 mètres environ du côté droit de cette rue ; ce cet endroit nous possédons une poterie rouge portant la marque CINVSÆ.

L'année dernière, cette fortification fut trouvée dans les fouilles faites à l'angle de la rue des Moissons et de la rue Piper. Là, elle se compose d'un premier fossé à profil triangulaire ayant 10 mètres à l'ouverture sur 6 mètres de fond et à quelques mètres vers le sud d'un second fossé, plus large et plus profond et qui serait l'enceinte proprement dite de cette fortification ; de cet endroit nous possédons un petit creuset d'émailleur trouvé à 9 mètres de profondeur.

Nous avons constaté cette année que plusieurs constructions faites sur le passage de cette fortification déterminent son tracé aux quatre endroits suivants :

1° Dans le terrassement des travaux d'égouts de la rue de Bétheny, nous avons relevé le profil d'un contre-fossé d'une ouverture de huit mètres ayant pour escarpe un mur presque vertical, lequel est composé d'assises de crayons de 0 m. 20 d'épaisseur sur 0 m. 60 de largeur.

Les crayons de ces assises a été liaisonnés par un ciment blanc qui avec le pilonnage, lui donne une dureté extraordinaire. Dans les terres de ce fossé, fut trouvée la moitié d'un plat de l'époque gauloise ; ce débris malheureusement a été mis aux décombres.

Aussitôt ce mur, commence la contre-escarpe de l'enceinte proprement dite, avec une largeur de 25 mètres à l'ouverture. De cette fouille, un vase de l'époque gallo-romaine et quelques débris de poterie samienne ont été trouvés à 3 mètres de profondeur sur le fond de la tranchée de cet égout. Ces objets ont été déposés par nous au musée de la Ville.

2° Nous retrouvons la même enceinte rue du Cardinal-Gousset, n° 5. Elle se compose d'un contre-fossé en bordure de la rue avec 6 mètres de fond et à 15 mètres vers la gauche le grand fossé. A cet endroit, les trous de pile de fondations d'une construction nouvelle accusent 7 m. 50 en contre-bas du sol de la rue. Différents débris de poterie de l'époque gallo-romaine, mais sans aucune valeur, ont été trouvés dans les terres de ce fossé.

3° Sur le côté gauche du boulevard de la Paix, en face de la caserne Colbert, la même enceinte se retrouve dans le prolongement de celles trouvées à l'angle des rues des Moissons et Piper,

à cet endroit sa direction biaise vers la rue des Augustins ; des trous de piles, ayant servi à la construction de la lithographie Debar, ont de 8 à 12 mètres de profondeur. Les terres de déblais sont mélangées d'une grande quantité d'os d'animaux, qui se rencontrent par place et par lit de 0 m. 60 d'épaisseur. Nous possédons de ces travaux deux marques de potiers sur poterie rouge OF.SEVERI et OF.COSVRIL.

Sur le même boulevard, en face de la rue des Augustins, une autre fouille pour construction se trouve cette fois en dehors de cette enceinte, le sol ferme ayant été trouvé à 3 mètres 75 de profondeur.

4° Enfin, rue de Contrai, à l'angle de la rue du Barbâtre, la même fortification passe parallèlement et à peu de distance de l'enceinte du moyen-âge, trouvée il y a quelques années dans les travaux d'agrandissement du Lycée. Là, le sol ferme se trouve entre 10 et 11 mètres, et des terres de décharges, nous possédons sur une anse d'amphore la marque du potier MHICAR.

Nous tenons à signaler le passage d'un fossé ayant 7 mètres à l'ouverture avec 5 mètres de profondeur, trouvé tout dernièrement rue des Templiers, dans une tranchée pour égout, il se trouve à 20 mètres environ de la rue de Savoie. Ce fossé est peut-être une partie de cette fortification. L'enceinte principale n'ayant pas été mise à jour dans cette tranchée nous supposons que le contre-fossé faisait suite à celui trouvé dans la rue de Bétheny, car un mur en moellons de craie formait l'escarpe de ce retranchement.

A notre avis, cette enceinte serait la première de notre ville, en un mot l'enceinte de Durocort.

L'enceinte gallo-romaine, d'une étendue bien plus grande fut trouvée cette année, rue G.-H. Mumm, à l'angle de la rue Léon-Faucher. Deux constructions faites à cet endroit tombent, l'une sur la contre-escarpe de cette fortification avec 7 mètres de profondeur, et l'autre sur le milieu du fossé avec 11 mètres de fond. Rue Baron, un mur construit sur le côté droit de cette rue nous donne le profil de l'escarpe de ce fossé par un triangle ayant 8 mètres de base sur 7 mètres de hauteur comme profondeur en contre-bas du sol de cette rue.

En résumé, Reims aurait eu quatre fortifications que nous déterminons ainsi : la première enceinte de l'époque gauloise, d'une forme elliptique serait celle passant par la rue de Contrai entre les rues des Murs et des Augustins, sur le côté gauche du boulevard de la Paix, rues des Moissons, de Cernay, Cardinal-Gousset, au travers des rues de Bétheny et des Templiers, derniers points remarquables et notés pour cette enceinte.

La deuxième, de l'époque gallo-romaine, passait par la rue Simon, à l'endroit des nouvelles écoles, rue Goïot, boulevard Pomery, après avoir traversé les Coutures, rues Baron, Pierre-Varin, Sébastopol, allait de l'angle de la rue de Bétheny au Pont-Huet, sur le côté gauche de la rue Danton et de là, par la rue Gêruzez pour aboutir rue de Courcelles en passant aux travers des rues des Trois-Fontaines, de Merfy, des Romains et du Mont-d'Arène.

La troisième, de l'époque moyenâgeuse, serait celle qui passait par les rues Andrieux, Rogier, Ponsardin, des Murs et de Contrai. Sur le côté droit des rues Chanzy, de Talleyrand, de la Tirelire, et du boulevard de la République. Cette fortification était indépendante de celle de Saint-Nicaise mais y fut reliée pour former la quatrième enceinte demantelée au siècle dernier laquelle passait par le boulevard de la République depuis la rue de Vesle, les boulevards Lundy, de la Paix, Gerbert, avec embranchement sur ce boulevard qui réunissait ces deux enceintes à la hauteur de la rue Montlaurent, jusqu'aux boulevards Dieu-Lumière et Fléchambault, pour aboutir à la rue de Vesle, en suivant la Chaussée du Port. La butte Saint-Nicaise est le seul vestige restant de cette dernière fortification.

H. DEMITRA.

---

## DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉGIONALES

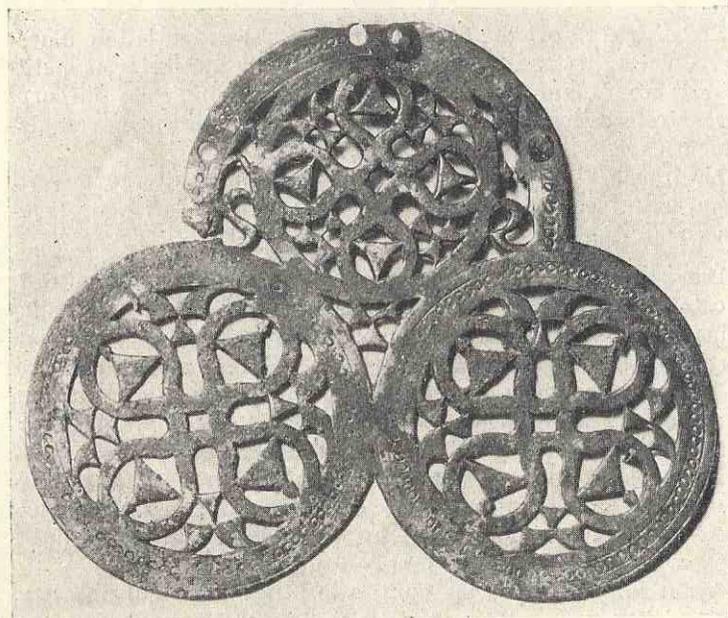
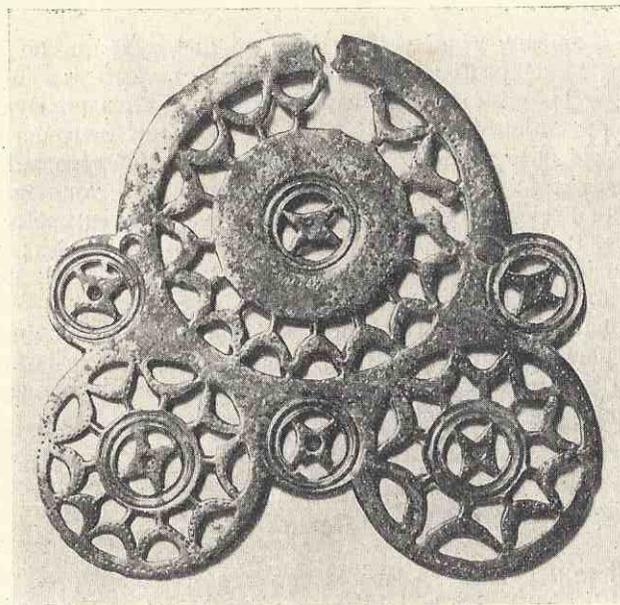
---

### Fouilles gauloises à Ville-sur-Retourne

Voici le résultat des fouilles faites en 1907 et 1908, dans un cimetière gaulois au lieu-dit : Chemin d'Imbry, terroir de Ville-sur-Retourne.

Dans quarante-cinq fosses fouillées antérieurement, j'ai recueilli les objets suivants qui avaient été oubliés ou perdus.

Quatre torques en bronze, deux unis et deux en torsade dont l'un à tampons et l'autre se fermant à crochet ; huit bracelets, un petit anneau, une bague ouverte formée de deux ados accolés ensemble, le tout en bronze ; deux anneaux plats en potin provenant d'une ceinture, un rasoir en fer en forme de croissant, cinq fers de lance d'inégale longueur. Dans une des dernières



PHALÈRES EN BRONZE TROUVÉES A VILLE-SUR-RETOURNE

fosses, mesurant 2 mètres de long, 1 mètre 25 de large et 0 mètre 45 de profondeur et dont tous les vases avaient été brisés par les premiers fouilleurs, j'ai trouvé trois phalères en bronze, deux ajourées (*Fig. 1 et 2*), et une pleine. Cette dernière est décorée de sept filets concentriques en relief séparant des zones convexes ; au centre une petite calotte sphérique formée d'une tête de clou qui servait à la fixer. Elle a huit centimètres de diamètre. Ces trois phalères paraissent avoir été dorées ; elles ont beaucoup de ressemblance avec celles trouvées par M. Morel, dans la fosse à char de Somme-Bionne.

Ces phalères étaient l'ornement des personnes de distinction qui les portaient sur la poitrine, attachées à de larges buffleteries qui faisaient le tour des épaules ; elles étaient pendantes, s'agitaient et scintillaient à chaque mouvement du corps.

FOURCART.

### A Reims

Le 16 juillet dernier, dans la rue Ernest-Renan, près de la rue de Courcelles, des terrassiers ont mis à jour, sur l'emplacement d'un cimetière gallo-romain déjà fouillé, une sépulture de femme.

Le corps était orienté dans la direction est-ouest, la tête placée du côté est, il tenait encore dans la main droite trois petits bronze aux effigies de Gallien, Marius et Tacite. Près du corps furent retrouvées des boucles d'oreille en bronze, mais complètement oxydées.

La tranchée nécessaire pour l'inhumation avait été ouverte jusqu'au tuf et on avait entaillé simplement le tuf pour l'emplacement exact du corps.

Dans la rue de Chevigné, près de la rue de Betheniville, le 8 octobre dernier, on a mis à jour plusieurs sépultures gallo-romaines à incinération du milieu du III<sup>e</sup> siècle. Les vases renfermant les cendres avaient été écrasés par le poids des terres et les monnaies qu'ils avaient dû contenir avaient disparu. Nous n'avons pu recueillir qu'une pièce d'argent à l'effigie de Caracalla et un fragment de chaînette en bronze.

Pour ces sépultures, on avait ouvert une assez large tranchée jusqu'au tuf et des trous de la grandeur des vases avaient été creusés dans le tuf pour les recevoir. Ils étaient placés en quinconce à environ 0 mètre 80 l'un de l'autre.

Ayant fait continuer les fouilles le 8 novembre suivant, nous n'avons découvert qu'un autre vase contenant des ossements d'enfant et un moyen bronze à l'effigie de Gordien le Pieux. Au lieu

d'être encastré dans le tuf comme les premiers, il avait été simplement posé dessus, mais l'orifice en bas.

Ces vases étaient en poterie noirâtre commune et avaient environ 0 mètre 27 de diamètre et 0 mètre 30 de hauteur. Deux d'entre eux ont pu être reconstitués, l'un est en notre possession, l'autre est entré dans la collection de notre collègue M. Gardez.

P. SAVY.

### A Château-Porcien

#### *Ouverture de la tombe de la « Joassen »*

L'ouverture de cette tombe, découverte le 22 août 1908, a eu lieu le 22 octobre dernier en présence de MM. Bosse, receveur de l'enregistrement à Château-Porcien et Rafichard, instituteur à Saint-Fergeux. Elle présentait une surface de trois mètres de longueur, sur un mètre de largeur, l'orientation était celle de l'est à l'ouest. Après avoir enlevé trente centimètres de terre au-dessus de la surface indiquée, nous avons trouvé une épaisseur d'os calcinés ayant six centimètres sur les bords et atteignant jusqu'à dix centimètres sur le milieu. Ces os étaient mêlés avec des débris de terre noire, des clous en fer. Il n'y avait aucune poterie, ni pièce de monnaie. Nous avons trouvé deux objets en bronze, dont l'un paraît provenir d'une agrafe : il se compose d'une patte refendue pour pouvoir mettre soit une bande de cuir, d'étoffe ou un rivet pour sertir le tout ; cette patte se trouve allongée par une sorte d'olive sur laquelle se voit une tige ronde, transversale, formant verrou et recourbée de façon à faire saillie au-dessus. La dimension est de soixante-sept millimètres en longueur et vingt-trois millimètres en largeur. L'autre objet se compose d'un anneau en bronze de huit millimètres ; le diamètre extérieur est de trente-quatre millimètres. Il est garni de trois pattes de cinquante millimètres de longueur, largeur vingt-deux millimètres ; le dessous moins large que le dessus, se trouve réuni avec celui-ci au moyen de deux rivets. Comme le précédent objet, les pattes ont servi à enserrer une bande de cuir. Le métal des deux pièces est identique, quoique l'une paraisse plus oxydée que l'autre. D'après M. Lamiable, la voie romaine de Reims à Mézières passe à environ trente mètres de cette tombe.

Le 9 décembre, à Nandin, sur le territoire de Condé-les-Herpy, près des ruines d'un moulin à vent, dont il ne reste plus que les quelques pierres formant les fondations, j'ai découvert un foyer gaulois. A soixante centimètres de profondeur, se trouvait une épaisseur de cendres blanches provenant de la combustion d'os d'animaux. J'ai recueilli une pierre à aiguiser de la longueur de vingt-trois centimètres, légèrement usée sur deux faces, tan-

dis que tout le reste présente des ciselures rappelant celle d'une arête de poisson. Ensuite une aire en terre battue sur laquelle il y avait des traces de foyer, à côté et sur une surface que je puis évaluer à trois mètres de longueur, une couche de cendres et de terre noire se mêlant encore à un plus grand nombre d'os d'animaux. Cette terre noire contenait des débris de poteries, des morceaux de fer, trois pièces gauloises en bronze : dont une représentant un lion, des éclats d'os paraissant provenir de pointes de flèches. Je n'ai pu remuer tout le fond recouvrant ce foyer qui me paraît considérable.

A. LARMIGNY.

### A Belval-sous-Châtillon

M. LAIRE présente quelques spécimens d'instruments néolithiques trouvés sur le territoire de Belval-sous-Châtillon : haches polies, retaiillées, préparées pour le polissage, lames ou couteaux, pointe de flèche, hache en serpentine d'importation, grattoirs, nucléus. Ces objets, triés dans un bon nombre de pièces brisées ou imparfaites, ont été trouvées dans plusieurs endroits, notamment aux lieux dits : Echayers, Terre-aux-Pierres, Huche-Perdrix.

Au lieu dit « La Belle Image » même terroir, couvert d'une forêt nouvellement coupée, le sol est constitué par une mince couche de terre végétale recouvrant la meulière de Brie très abondante. Dans une extraction partielle de cette roche, la pioche des carriers a mis à jour de la terre calcinée en petite quantité et épars, des fragments divers de l'époque gallo-romaine : tuiles, débris de vases, bordure d'amphore, culot d'amphore, scorie vernissée.

---

## VARIÉTÉS

---

### La Baguette des Sourciers et la Radiation des corps minéraux

Lorsque l'Archéologue de l'avenir partira en campagne, la sonde et la bêche ne seront plus les seuls outils qu'il emportera. Dans son sac, les révélateurs, les radiomètres, et les miroirs de géodésie, seront cachés comme des auxiliaires secrets et puissants.

M. Emile Jansé qui poursuit depuis trente ans l'étude d'une méthode dans les recherches minéralogiques et thermales, paraît avoir obtenu depuis quelques années, des résultats incontestés.

(Dans le département de la Marne même, à La Neuville, près de Sainte-Ménéhould, une source profonde à grand débit). Et la librairie Dunod vient d'éditer un livre : *Les Radiations des Corps Minéraux*, qui donne la mise au point de cette question, dans l'état actuel de la Science.

Le Minéralogiste et le Sourcier n'y sont pas seuls intéressés, car l'Archéologue qui posséderait l'instrument capable de lui révéler l'existence des métaux dans le sol, ferait bientôt une moisson d'or.

La baguette des sourciers, depuis longtemps employée en Europe, et dont l'usage remonte sans doute aux temps pastoraux, fut une indication précieuse pour M. Jansé, avec les travaux de l'abbé Carrié, curé de Barbasté, le premier minéralogiste, qui découvrit la présence d'une mine de plomb dans les vibrations d'un fil métallique.

Il est peut-être utile de rappeler ici brièvement la manière de se servir de la baguette de bois vert pour reconnaître la présence d'un cours d'eau souterrain, M. Pistat, sociétaire de la S. A. C., l'a d'ailleurs employée récemment avec succès.

Seul, l'homme polarisé comme l'aimant, négatif à gauche, et positif à droite, s'il est bien équilibré, sera capable de faire tourner la baguette. Les lecteurs peuvent se la construire facilement pour essayer leur pouvoir, en prenant une branche fourchue et flexible, de la grosseur d'une plume d'oie. La tête de la fourche doit avoir de quatre à cinq centimètres, et les deux branches de vingt-cinq à quarante-cinq centimètres, avec écartement de 25 à 50 degrés. La nature du bois est indifférente, mais on emploie généralement le Coudrier, appelé *noisetier des sorciers* en Angleterre. Le charme, l'érable, le cornouillier, le frêne, l'épine blanche, le cytise et le troène, donnent les meilleurs résultats. Le chêne, le châtaignier, l'orme et le poirier, subissent aussi les attractions, mais avec moins de sensibilité. On empoigne de chaque main l'extrémité des tiges, que l'on recourbe à angle droit, et les mains, comme des tourillons, maintiennent la fourche horizontalement pendant la marche.

Mais les indications qu'elle donne sont le plus souvent décevantes pour l'homme qui n'est pas initié aux phénomènes d'électricité tellurique. Il ne distinguera pas l'appel d'une ligne d'effluves, de l'appel d'un courant, ou le griffon d'une source profonde ; car pour cela, les tracés d'une géométrie-tellurique, sur le terrain sont nécessaires.

Les diverses baguettes de bois sont négatives, alors que les sources sont positives.

La boussole sert depuis longtemps à la recherche des mines de fer et de pyrites nickelifères. On trace sur le terrain plusieurs méridiens, puis on note les déclinaisons sur leurs divers points. On

constate alors des déviations qui permettent de déterminer le champ magnétique du gisement ; mais on n'en connaît, ni la profondeur, ni la puissance.

Avec le Révélateur négatif, le Révélateur positif et le Radiomètre, instruments nouveaux, construits par M. Jansé, il n'en est plus ainsi, qu'il s'agisse d'une source ou d'une masse métallique ; la profondeur et le débit seront déterminés dans le premier cas ; la projection du banc métallifère, et sa profondeur, si c'est un gisement ; l'emplacement exact, quand c'est un trésor, seront fixés exactement. Le radiomètre a une puissance de rayonnement couvrant 20.000 mètres carrés, et il permet de trouver un poids en cuivre de 500 grammes ; mais la géométrie est encore le facteur indispensable à la résolution du problème.

Le révélateur négatif est constitué par un fil métallique négatif en forme d'U renversé. Les deux branches sont recourbées extérieurement pour former poignées, celle de droite est garnie d'un isolateur.

Le révélateur positif est de même forme, mais il est fait d'un métal positif.

Le radiomètre est un bloc métallique formé par l'union de deux corps minéraux à densités et intensités radiantes différentes. Effet curieux, il n'agit pas sur la ligne verticale.

Un grand nombre de terrains n'émettent aucune radiation : la terre végétale, les argiles, les calcaires, le gypse, les marnes, les tourbes, les schistes, le silex, le quartz.

Emettent des radiations positives, et attirent le révélateur négatif : le cuivre, le plomb, l'étain, le zinc, l'argent, le mercure, l'or, et le platine.

Emettent des radiations négatives et attirent le révélateur positif : le fer, le nickel, l'alumine, l'ardoise, le charbon de terre.

C'est avec ces instruments que l'on a découvert les mines de la Bellière qui renferment plus d'un milliard en or, et dans lesquelles 500 ouvriers travaillent sans arrêt.

Curie a démontré que toutes les sources thermominérales transportent des émanations de radium, leurs effluves sont positives, comme les rayons solaires. Une source profonde se reconnaît par quatre lignes de rayonnement en croix, encadrées par une série de lignes d'effluves rappelant la projection d'une pyramide divisée par des plans parallèles — figure de la trémie du sel marin cristallisé — tandis que les métaux rayonnent en rectangles.

Par ce court exposé, nos lecteurs se rendront compte de l'immense progrès de la méthode dans les recherches minéralogiques depuis la déclaration de Curie que, soit spontanément, soit sous l'influence et la lumière, les corps sont presque tous radio-actifs.

Emile CAULY.

## PETITES NOUVELLES

---

**Vente de la Collection Morel.** — On annonce comme probable, la vente de la collection Morel, pour la fin d'avril ou le courant de mai prochain. Nos sociétaires qui voudraient s'y intéresser, peuvent nous écrire, nous les aviserons en temps utile de la date. Un catalogue illustré sera édité.

---

**La Société du Vieux Reims.** — Nous apprenons par la voie des journaux, la fondation de cette Société, dont le but paraît être le même que celui du Vieux Paris ; c'est-à-dire de grouper les personnes qui s'intéressent particulièrement à la recherche et à la conservation des vestiges reimois du passé.

Nous ne pouvons qu'applaudir, en engageant nos sociétaires qui feraient quelque découverte à ce sujet, de nous la faire connaître. Nous nous empresserons de transmettre leurs observations au bureau de ladite Société.

---

## BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE

---

**Les Annales rethéloises.** — Revue historique et littéraire, publiée sous le patronage du Comité de la Bibliothèque de Rethel, paraissant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1907, avec leur 13<sup>e</sup> numéro. Nous rappelons à nos lecteurs la table générale des matières pour les années 1907-1908, en appelant spécialement leur attention sur le glossaire « Le patois des environs de Rethel », par Honoré Baudon, qui sauve de l'oubli la langue imagée et fruste parlée pendant de longs siècles dans la région :

*Les Armoires de la Ville de Rethel*, par Albert Baudon.

*La rue de Gerson à Paris*, par Henri Jadart.

*Le patois des environs de Rethel*, par Honoré Baudon.

*Une page d'Histoire*, par Henri Menu.

*Les notes historiques de Bernard Gillot, de Château-Porcien*, par Paul Laurent.

*Vestiges archéologiques de l'Abbaye de La Val-Roy*, par Jules Carlier.

*Un état de la Ville de Rethel en 1587*, par Alb. Baudon.

*Le Constituant Choizy d'Arcey, de Sery*, par Gustave Laurent.

*Le Cheval Ardennais*, par Louis Cornu.

*Le séjour de Paul Verlaine à Rethel et dans les Ardennes*, par Albert Baudon.

*Notices historiques et archéologiques sur les communes rurales du canton de Rethel*, par Albert Baudon.

*Une aventure de jeunesse de Dubois de Crancé*, par Gustave Laurent.  
*Archéologie : Fouilles faites à Chateau-Porcien et Fraillécourt.*  
*Nécrologie : M. Nicolas Mercier* (Al. B.).  
*Variétés révolutionnaires rétheloises* (Al. B.).  
*Chronique*, par Paul Laurent.

---

**Notice historique de la Seigneurie de Muire**, avec préface de M. le Dr O. Guelliot, par Ch. Thiery, membre de la S. A. G., édité par Matot-Braine. — Prix : 3 fr. 50.

---

**La Revue de Champagne.** — Historique, archéologique, artistique et littéraire, sous le patronage de l'Académie nationale de Reims et la direction de M. A. Haudecœur, paraît depuis le mois de septembre 1908, avec le programme de l'ancienne *Revue de Champagne et de Brie*, qui pendant vingt-cinq ans publia tant de savants travaux dus à la collaboration des historiens Champenois de l'époque. Nous nous proposons de donner à l'avenir le sommaire des principaux articles, et nous commençons aujourd'hui pour les trois premiers numéros :

*Notre Programme*, par A. Haudecœur.

*Les prétendues « Histoires scandaleuses » du Cardinal de Talleyrand-Périgord.* — *Démolition de l'église abbatiale de Saint-Thierry ; — emplacement de l'édifice*, par M. Hubert.

*Notes sur l'Abbaye d'Argensolles*, par A. Bourgeois.

*Rentes de la Collégiale de Sainte-Balsamie sur des immeubles sis à Reims*, d'après un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle au British Muséum, par A. Haudecœur.

*Anatole de Barthélémy*, par H. Menu.

*Les Arènes de Reims*, par C. Schwingrouber.

*Une sentence du Tribunal des Maréchaux de France*, par A. Bourgeois.

*La formation du Clergé avant l'établissement des Séminaires dans le diocèse de Troyes*, par l'Abbé Prevost.

*Exposition des Artistes Champenois*, par H. P.

*Un rôle des Habitants de Reims en 1443*, par Albert Baudon.

*Différends entre l'Abbaye de Saint-Remi et les paroisses de Saint-Julien et de Courtisols*, par G. Robert.

*Un vol d'objets d'Art Champenois.* — *Une inscription latine de Coffin sur Jeanne d'Arc*, par A. H.



---

Le Gérant : H. GARDEZ.